

Traite PESSAHIM

Proposition de plan – Septième chapitre – Daf 84 a et b

84 a

Mishna

On peut manger [et s'associer dessus pour accomplir la Mitzvah de manger korban Pessah] dans un jeune animal tendre tout ce qui peut être mangé dans une bête adulte (cela ne devient pas trop dur), ainsi que l'omoplate et le cartilage.

Guemara

Rabah : Notre Mishnah permet de manger dans un animal enfant tout ce qui peut être mangé dans un animal adulte - mais ce qui ne peut pas être mangé dans un bœuf est interdit ;

Pourtant la Seifa ajoute : ...Et l'omoplate et le cartilage.

- *On ne peut pas les manger dans un bœuf !*
 - **Résolution 1 (Rabah)** : *Différents Tana'im ont enseigné la Reisha et la Seifa –*
 - *la Reisha permet tout ce qui peut être mangé dans un bœuf ;*
 - *Certains autorisent même l'omoplate et le cartilage.*
 - **Résolution2 (Rava)** : *Le Seifa explique la Reisha - tout ce qui peut être mangé dans un bœuf après une longue cuisson peut être mangé dans un jeune animal rôti, c'est-à-dire l'omoplate et le cartilage.*
 - *EN faveur de Rava – nous avons une Beraita : Tout ce qui peut être consommé dans un bœuf après une longue cuisson peut être consommé dans un chevreau rôti, c'est-à-dire l'omoplate et le cartilage ; les tendons nous sont considérés comme de la viande.*
 - *R. Yochanan : On peut être Manuy (s'associer) sur des tendons qui finissent par durcir [chez un animal adulte - ils sont considérés comme de la viande].*
 - *Reish Lakish : On ne peut pas être Manuy sur eux.*
 - *R. Yochanan considère leur état actuel - maintenant ils ne sont pas durs ;*
 - *Reish Lakish considère leur état final - ils vont se durcir.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Traité Pessa'him – DafHayomi Bs'd

- *Beraita* : Tout ce qui peut être mangé dans un bœuf peut être mangé dans un jeune animal, c'est-à-dire l'omoplate et le cartilage.
 - *Reish Lakish* : Elle permet de manger l'omoplate et le cartilage, mais pas les tendons qui finissent par durcir !
 - *R. Yochanan* : elle permet l'utilisation de l'omoplate et du cartilage - il en va de même pour les tendons qui finissent par durcir ;
 - *L'omoplate et le cartilage peuvent être consommés [chez un jeune animal grillé] parce qu'ils peuvent être mangés dans un bœuf après une longue cuisson - il en va de même pour les tendons qui finissent par durcir.*

R. Yirmeyah : *R. Yochanan a-t-il vraiment dit que l'on peut être Manuy sur des tendons qui finissent par se durcir, parce que l'on considère leur état actuel ?*

- *Mais pourtant Reish Lakish lui a demandé si la peau de la tête d'un veau tendre est Metamei [comme la nourriture], et il a répondu que non ;*
 - *Cela montre qu'il la considère comme si elle avait déjà durci (il voit ce qu'elle deviendra plus tard) !*
 - *R. Avahu* : *C'est une mauvaise question - R. Yochanan s'est rétracté et a dit que la Mishnah [dont il a appris que nous considérons l'état actuel des choses] qu'il a enseigné n'est conforme qu'à l'avis d'un seul Tana [mais la Halachah suit Chachamim, qui interdisent quelque chose qui durcit].*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Mishnah

Celui qui casse un os d'un Tahor Pessah reçoit 40 coups de fouet ;

- *Celui qui laisse de la viande même d'un korban Pesach tahor ou qui casse un os d'un korban Pesach Tamei ne reçoit pas 40 coups de fouet.*

Guemara

Nous comprenons pourquoi celui qui laisse la viande n'est pas fouetté :

- *Beraita - R. Yehudah : "Lo tosiru...veha'Notar... [ba'Esh Tisrofu]" - le verset donne un Ase pour réparer le Lav, donc on n'est pas fouetté pour cela.*
 - *R. Yakov : Non, on n'est pas fouetté parce que ce Lav est transgressé sans action, on n'est pas fouetté pour un tel Lav.*
 - *Mais pourquoi celui qui casse un os d'un korban Pesach Tamei est-il exempté ?*
 - *"V'Etzem Lo Tishberu Vo" - dans un korban Pessah casher, pas dans un korban Pessah pasul.*
 - *Beraita : "V'Etzem Lo Tishberu Vo" - dans un korban Pessah casher, pas dans un korban Pessah pasul ;*
 - *Rebbi dit : "B'Vayit Echad Ye'achel...v'Etzem Lo tishberu Vo" - l'Isur pour briser les os ne s'applique qu'à un Pessah qui peut être mangée.*
- *Quelle est la différence entre ces opinions ?*
 - **Réponse 1** (R. Yirmeyah) : *Ils se disputent à propos de Pessah ha'Ba b'Tumah –*
 - *Le premier Tana permet car [même s'il peut être mangé] il n'est pas considéré comme kasher (Tum'ah est Nidcheh b'Tzibur),*
 - *Rebbi l'interdit car il peut être mangé.*

84 b

- *Rav Yosef : Non, tous permettent concernant Pessah ha'Ba b'Tumah , Rabbi vient être mekil, c'est Pasul ;*
- **Réponse 2** (Rav Yosef) : *Ils se disputent plutôt à propos d'un Pessah qui était autrefois autorisée et qui est devenu Pasul ;*
 - *Le premier Tana interdit s'il est kasher - il a été offert de manière kasher ;*
 - *Rabbi interdit seulement si on peut le manger - il ne peut pas être mangé.*
 - *Abaye : Non, tous permettent dans un tel cas.*
 - *Quelle est la raison ?*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag...www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

- *La raison est la suivante "Maintenant, c'est Pasul".*
- **Réponse 3** (Abaye) : *Ils se disputent plutôt sur le fait de se casser des os avant la nuit*
 - *le premier Tana l'interdit, car il est kasher ;*
 - *Rebbi l'autorise, car il ne peut pas encore être mangée.*
 - *Beraita - Rebbi : On peut être Manuy sur le cerveau, mais pas sur la moelle des os.*
 - *Pourquoi peut-on être Manuy au niveau du cerveau ?*
 - *On peut être Manuy sur le cerveau, mais pas sur la moelle osseuse : C'est parce qu'on peut accéder au cerveau sans casser des os [en passant par le nez].*
 - *Si Rebbi permet de casser des os pendant la journée, il devrait permettre de s'associer sur la moelle, car on peut casser les os pendant la journée !*
 - *Abaye : Comment expliquez-vous que l'on ne puisse pas être Manuy sur la moelle ? Même la nuit, on peut mettre du charbon chaud sur un os pour le brûler, ce qui permet de retirer la moelle !*
 - *Beraita : L'interdiction de casser des os ne s'applique pas aux tendons, ni à la combustion d'un os.*
 - *Abaye :*
 - *Vous devez dire que nous décrétons cette interdiction ;*
 - *Je dis que c'est pour éviter que le charbon ne brise l'os; Rava l'interdit pour éviter qu'on ne brûle une partie de la moelle.*
 - *Abaye : De même, Rebbi n'autorise pas de s'associer / la moelle, de peur de casser un os à la nuit tombée !*
- *Rav Papa : Tous interdisent de casser des os pendant la journée !*
 - *Quelle est la raison ?*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

- *Le korban Pessah peut être consommé la nuit.*
- **Réponse 4** (Rav Papa) : *Ils se disputent plutôt à propos d'un os qui a partiellement quitté [Yerushalayim] :*
 - *Le premier Tana interdit [de le casser], car il (la partie à l'intérieur) est kasher ;*
 - *Rebbi autorise [à le casser là où il est parti], car [là] il ne peut pas être mangé :*
 - *Beraita - R. Yishmael, fils de R. Yochanan ben Brokah : Si un os a partiellement quitté Yerushalayim, on peut le casser*
 - *Rav Shisha brei d'Rav Idi : Tous sont d'accord que c'est autorisé, car [cette partie du] membre est Pasul !*
- **Réponse 5** (Rav Shisha brei d'Rav Idi) : *Ils se disputent à propos d'un korban Pessah qui n'a pas encore été entièrement grillé :*
 - *Le première Tana l'interdit, car il est kasher ;*
 - *Rebbi l'autorise, car il ne peut être mangé.*
 - *Rav Nachman bar Yitzchak : Tous interdisent de casser des os dans ce cas !*
 - *Quelle est la raison ?*
 - *Il peut être consommé après avoir été rôti.*
- **Réponse 6** (Rav Nachman bar Yitzchak) : *Ils se disputent sur le fait de briser [les os de] la queue [d'un agneau] :*
 - *Le premier Tana interdit, car il est kasher ;*
 - *le Rebbi autorise, car il ne peut être mangé - il est offert à Hash-m.*
 - *Rav Ashi : Tous sont d'accord pour dire que le Lav des os cassés ne s'applique pas à la queue, car elle ne peut pas être mangée du tout !*
- **Réponse 7 (Rav Ashi)** : *Ils se disputent à propos d'un membre ayant moins de k'Zayit de viande :*
 - *Le premier Tana interdit, car il est kasher ;*
 - *Rabbi autorise, car il exige quelque chose qui peut être mangé, c'est-à-dire qu'il a un chiour qui est considéré comme mangeable.*
 - *Ravina : Tous autorisent dans ce cas, car il n'y a pas de chiour en état de manger ;*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szmerna,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Traité Pessa'him – DafHayomi Bs'd

- Réponse n° 8 (Ravina) : Ils se disputent à propos d'un membre avec un k'Zayit de viande qui a été cassé dans un endroit sans k'Zayit :
 - Le première Tana interdit, car il est kasher ;
 - Rebbi autorise, car il exige quelque chose avec un k'zayit qui est considéré comme pouvant être mangé dans le lieu de la cassure.

- Soutien / réponses 2,3,6 et 7 → Beraita - Rebbi : "B'Vayit Echad Ye'achel...v'Etzem Lo Tishberu Vo" on apprend que
 - L'Isur pour briser les os ne s'applique qu'à un Pessah kasher, pas à un Pessah pasoul ;
 - On exclut les 4 aspects suivants
 1. S'il était autrefois autorisé et qu'il est devenu Pasul au moment de le consommer, l'Isur ne s'applique pas ;
 2. L'Isur ne s'applique que s'il y a un chiour de viande à manger ;
 3. L'isur ne s'applique pas à ce qui va directement au Mizbe'ach ;
 4. L'isur ne s'applique qu'au moment où l'on peut manger (journée).

 - Si un membre a un k'Zayit de viande et qu'on le casse dans un endroit sans k'Zayit de viande,
 - R. Yochanan : il a transgressé ;
 - Reish Lakish : Il n'a pas transgressé.
 - R. Yochanan - Beraita : "V'Etzem Lo tishberu Vo" - cela s'applique que l'os ait ou non un k'Zayit de viande.
 - Qu'est-ce que cela signifie ?
 - Cela n'interdit certainement pas, même si l'os n'a pas de k'Zayit de viande du tout !
 - Au contraire, elle oblige quand il a un k'Zayit, que le k'Zayit se trouve ou non à l'endroit de la cassure.

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com